

Entretien avec le Coordonnateur du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale et Représentant au Gabon...

Helder Muteia : " Nos interventions ont impacté le monde rural agricole "

Propos recueillis par Willy NDONG

Libreville/Gabon



Helder Muteia, Coordonnateur sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale.

L'union. Le Rapport 2018 sur l'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde, publié récemment par la FAO et ses partenaires, montre que la faim est en hausse. Quelles sont les principales raisons de cette situation et qu'en est-il pour la sous-région ?

Helder MUTEIA : Pour la troisième année consécutive, la faim est de nouveau en hausse dans le monde, après une période de régression. L'Afrique centrale n'est pas en marge. En effet, selon ledit rapport, le nombre de personnes sous-alimentées est passé de 804 millions en 2016 à près de 821 millions en 2017. Soit environ 1 personne sur 9 dans le monde. En Afrique centrale, 42,7 millions sont affectés. Parallèlement, au niveau mondial, 1,9 milliard d'individus sont en surpoids dont 672 millions d'obèses. Le taux d'obésité augmente plus vite en Afrique qu'ailleurs. Toujours en 2017, le surpoids infantile touchait 38 millions d'enfants âgés de moins de cinq ans, 25 % d'entre eux vivent en Afrique. La hausse de la faim est liée à trois principaux facteurs, à savoir : les conflits, les changements climatiques et les crises économiques. Les défis que nous devons relever sont considérables. Ces résultats soulignent la nécessité d'une action plus audacieuse et commune pour inverser les tendances actuelles, afin d'atteindre l'objectif Faim Zéro d'ici 2030. Cet objectif porte sur l'éradication de toutes formes de malnutrition. Et cela nécessite d'adopter une approche multisectorielle qui impliquera non seulement les gouvernements, mais aussi les organisations internationales, les institutions nationales, la société civile, le secteur privé et les concitoyens d'une manière générale.

Du 25 au 27 septembre 2018 s'est tenue à Libreville la 11e réunion de l'équipe multidisciplinaire du Bureau sous-régional de la FAO pour l'Afrique centrale, sous le thème "Jeunesse, Genre et Agriculture". Pourquoi avoir choisi ce thème et quelles ont été les conclusions et les recommandations à l'issue de cette rencontre ?

- Dans le but de fournir un cadre d'échanges approprié entre les Bureaux pays de la FAO, le Bureau sous-régional pour l'Afrique centrale, le Bureau régional pour l'Afrique et le Siège, il est organisé, à la fin de chaque année, une réunion de l'équipe multidisciplinaire (MDT) qui permet de passer en revue l'ensemble des programmes et des activités de tous les pays de la sous-région, et de procéder ainsi à une évaluation approfondie. Portant sur le thème "Jeunesse, genre et agriculture en Afrique centrale", cette 11e édition s'inscrit dans un contexte particulier, où un certain nombre de facteurs qui menacent significativement la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'ensemble des pays de la sous-région se sont accentués. L'un des grands défis auxquels nous sommes confrontés dans notre quête pour parvenir à un monde libéré de la faim et pour atteindre les Objectifs de développement durable (ODD) en Afrique centrale, est d'aider les jeunes à obtenir des emplois décents et s'autonomiser, en particulier dans les zones rurales. Les jeunes de moins de 25 ans dans notre sous-région représentent plus de 64% de la population, et sont frappés par un taux de chômage moyen de 60%. Ainsi, cette thématique a permis de mener des réflexions stratégiques approfondies et d'explorer toutes les opportunités de mobilisation des ressources, qui permet-

traient d'orienter la jeunesse et les femmes vers des pratiques agricoles plus inclusives, plus durables, plus productives et plus nourissantes. En effet, le secteur agricole, moteur essentiel du développement économique, offrant de grandes possibilités pour les jeunes dans la sous-région, constitue une des solutions pour promouvoir l'entrepreneuriat et les innovations dans l'agro-industrie, y compris les innovations dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication. Au terme des travaux, plusieurs recommandations ont été formulées. Ces dernières ont été d'ordre général et spécifique, en rapport avec le contexte agricole actuel et aux potentialités de chaque pays. L'une des principales conclusions est l'élaboration d'une feuille de route spécifique pour l'employabilité des jeunes par pays, qui sera examinée à la prochaine réunion sur l'employabilité des jeunes. Il s'agira, notamment, des mécanismes pratiques à mettre en place pour encourager l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural, ainsi que la mise en place d'une plate-forme dans laquelle les jeunes de la sous-région pourraient échanger leurs connaissances et les opportunités qui s'offrent à eux dans les différents domaines de l'agriculture.

En 2017, dans le cadre de la coopération entre la FAO et le Gabon, un Cadre de programmation pays pour la période 2017-2022 a été signé. Un an après, quelles sont les réalisations et les avancées sur sa mise en œuvre ?

- Le Cadre de programmation pays (CPP) définit le partenariat entre la FAO et le gouvernement, en appui aux priorités sectorielles agricoles nationales. Depuis sa signature en mai 2017, le deuxième Cadre de programmation pays (CPP) est conjointement mis en œuvre par la FAO, le gouvernement, la société civile et les partenaires techniques et financiers. Les actions développées sont en lien étroit avec les trois domaines prioritaires qui sous-tendent ce cadre de collaboration, à savoir : le renforcement de la gouvernance institutionnelle et des capacités nationales ; la gestion durable des ressources naturelles et le développement des chaînes de valeur durables dans l'agriculture, l'élevage, la forêt, la pêche et l'aquaculture. En 2017, nos interventions ont impacté le monde rural agricole, à travers l'appui au développement organisationnel, l'organisation des voyages d'études et d'échanges d'expériences, la structuration des réseaux de transformateurs agricoles, la structuration et l'autonomisation des éleveurs en matière d'approvisionnement en aliment pour bé-

tail, les politiques et stratégies de sécurité alimentaire et nutritionnelle, le développement de partenariat, la promotion de gestion responsable du foncier et des ressources halieutiques, la préparation du recensement général de l'agriculture. La dynamique de travail a conduit à la structuration et la responsabilisation des producteurs agricoles, la valorisation des chaînes de valeur à travers le renforcement des capacités dans la transformation et la commercialisation des produits agricoles, la prise d'initiatives communautaires et le développement de partenariat, l'augmentation des rendements, la maîtrise des techniques agricoles améliorées, l'augmentation des revenus et la génération de l'épargne...

...Ces différents projets manquent apparemment de visibilité ?

- Bien au contraire ! La visibilité des effets induits de ces principaux résultats est traduite au niveau local par l'existence de coopératives opérationnelles des éleveurs, la présence effective, sur les grandes surfaces, des produits transformés par la Fédération nationale des transformateurs des produits agricoles du Gabon (FENATAG), la production du matériel végétal sain par les femmes, à travers la maîtrise de la technique du PIF (Plants issus de fragments de tige), la forte présence des agriculteurs dans les différentes plate-formes agricoles. Au niveau central, on note la disponibilité du document de Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN) et de la Stratégie nationale de développement de l'horticulture urbaine et péri-urbaine, l'évaluation des instruments juridiques de gouvernance foncière, l'analyse de la disponibilité des terres agricoles et la collecte des données sur les pratiques ancestrales devant permettre de proposer au gouvernement une loi-cadre sur la gestion foncière au Gabon. La disponibilité du rapport issu des recommandations des Assises de l'agriculture et la déclaration de Libreville du Conseil des ministres de l'Agriculture de la sous-région.

En 2018, quelles ont été vos priorités ?

- Pour l'année 2018, les interventions ont porté principalement sur l'élaboration des stratégies, la promotion de meilleures pratiques alimentaires et nutritionnelles, la durabilité environnementale, des directives volontaires, le respect des mesures et accords internationaux ratifiés par le pays, la valorisation des chaînes de valeur, le développement de partenariats pour l'accessibilité aux marchés, l'élaboration d'un plan de développement en faveur du réseau des

transformateurs agricoles, l'élaboration d'une politique nationale de développement de l'élevage, la mobilisation de ressources financières, etc. Aussi, l'éducation des jeunes et la sensibilisation du grand public pour le changement de comportement sur la perception du métier de l'agriculture et le potentiel agricole exploitable, y compris les techniques à développer, ont été également au centre des interventions. Depuis sa signature, ce sont plus de 8 projets mis en œuvre pour près de 2,045,943 US dollars. La mise en œuvre du CPP nécessite que les ressources soient mobilisées par le Gouvernement, avec l'appui de la FAO. Ainsi, le montant global prévisionnel pour la mise en œuvre de ce CPP s'élève à 7 500 000 US dollars dont 2 500 000 US dollars sont déjà acquis. Par ailleurs, un montant de 5 115 000 US dollars reste à ce jour à mobiliser. Aussi, plusieurs discussions sont en cours avec les partenaires techniques et financiers du pays, notamment l'Agence française de développement et la Banque africaine de développement (BAD).

Quelles sont les initiatives en cours et en perspective au Gabon pour atteindre vos objectifs ?

- Conformément au Cadre de programmation pays, la FAO se déploie aux côtés du gouvernement, en apportant son assistance technique, afin d'aider le pays à améliorer son secteur agricole et de le rendre plus durable, attractif et productif. C'est dans ce contexte qu'un accent particulier est mis sur le développement des chaînes de valeur, la mobilisation de la jeunesse et l'implication des partenaires techniques et financiers, à travers le renforcement du dialogue. Le programme actuel sur le développement de la statistique agricole serait un outil important de prise de décision, l'information pertinente qui sera générée par cette initiative, orientera la décision et permettra de développer des actions plus ciblées, cohérentes, et des résultats plus probants pourraient être envisagés pour le secteur agricole du Gabon. Aussi, est-il prévu un renforcement des capacités des femmes urbaines et rurales dans la production de fruits et légumes hors sol, y compris le matériel végétal. A ces initiatives s'ajoutent, d'une part, le renforcement des capacités des jeunes apprenants à travers le projet "Classes Vertes pour une production innovante, ludique, éducative et nutritive", notamment dans les écoles primaires par le développement des "Classes Vertes" au sein d'un certain nombre d'écoles, et les résultats obtenus permettront d'étendre ce projet pilote à long terme à l'échelle nationale. D'autre part, les recommandations alimentaires seront intégrées dans le processus de renforcement - la mise en œuvre de ces recommandations a été décrite dans le cadre de la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNSAN).

Qu'en est-il du secteur forêt et pêche pour conclure ?

- Dans le secteur des forêts, à travers le projet "Gestion durable de la faune", il est prévu le développement d'un modèle de filière légale et courte de gibier. L'objectif spécifique est de concilier les enjeux de sécurité alimentaire et de conservation de la faune par une exploitation durable et légale des populations animales sauvages par les acteurs ruraux. Enfin, dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture, un groupe de travail scientifique sur l'évaluation des principaux stocks halieutiques exploités sera réalisé, en appui aux processus d'aménagement des pêcheries et des initiatives en faveur d'une aquaculture commerciale durable seront mis en place.